

Annexe 1 : Questionnaire « Sacs Plastiques » pour les consommateurs.

Date : _____
Heure : _____
Lieu : _____

Enquêteur : _____

Sexe	Homme	Femme		
Tranche d'âge	- 25 ans	25 – 50 ans	+ 50 ans	
Catégorie socioprofessionnelle	Étudiant	Actif	Chômeur	Retraité

1/ Etes vous conscient, qu'actuellement en France, nous utilisons trop de sacs plastiques (17 milliards/an) ? OUI NON

2/ Avez-vous connaissance de l'opération "réduction des sacs plastiques" menée par le Ministère de l'environnement ? OUI NON

3/ Si oui, comment avez-vous été informé de cette opération ?
Internet, Médias, Associations, Relations, etc.

4/ Lors de vos courses, utilisez-vous des sacs plastiques ? OUI NON

Si oui,

5/ Avez-vous l'impression de consommer trop de sacs plastiques ? OUI NON

6/ Avez-vous une autre utilisation de ces sacs plastiques par la suite ?
Sacs poubelles, etc. OUI NON

7/ Si oui utilisez vous tous les sacs ainsi ? OUI NON

8/ Avez-vous connaissance d'alternatives possibles aux sacs plastiques ? OUI NON

Si oui, lesquelles ?

en général :

dans cette enseigne :

9/ Seriez vous prêt à modifier vos gestes quotidiens afin d'utiliser des alternatives aux sacs jetables ? OUI NON

1/ Etes-vous conscient, qu'actuellement en France, trop de sacs plastiques sont distribués en sortie de caisse ?

OUI NON

2/ Avez-vous connaissance de l'opération "**Réduction des sacs plastiques**" menée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ?

OUI NON

3/ Quelle est la politique menée par votre enseigne sur ce dossier (votre maison mère au niveau national) ?

4/ Quelle est la consommation annuelle de sacs plastiques sortis de caisse :

- de votre magasin ?
- de l'enseigne (au niveau national) ?

5/ Quelles sont les alternatives aux sacs plastiques proposées par votre magasin et leur prix ?

6/ Si l'alternative « sac réutilisable consigné » est proposée, que deviennent les sacs en fin de vie ?

7/ Quelle est la consommation annuelle de chaque alternative :

- de votre magasin ?

- de l'enseigne (au niveau national) ?

8/ Existe-t-il au niveau de l'enseigne des projets visant à diminuer le nombre de sacs plastiques distribués, voire à arrêter leur distribution ?

OUI NON

Si tel est le cas, veuillez détailler les projets et leur état d'avancement.

9/ Travaillez-vous avec des acteurs de la société civile (Association de protection de la nature, de consommateurs) sur ce sujet ?

OUI NON

- si oui, lesquels ?

- si non, souhaiteriez-vous travailler avec des acteurs de la société civile afin de vous aider à promouvoir la réduction de l'utilisation des sacs jetables ?

OUI NON

Etude de cas « Prévention des déchets »
Université Henri Poincaré - Nancy I, Faculté des Sciences
Secrétariat du DESS « RNE », Mlle Christelle KNOBLOCH
BP 239 - 54506 Vandoeuvre-Lès-Nancy
Tél. : 03 83 68 47 64

Vandoeuvre-Lès-Nancy, le 1er mars 2004.

A l'attention de la Direction.

Objet : Opération « Réduction des sacs plastiques »
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Madame, Monsieur,

le ministère mène actuellement une opération intitulée « Réduction des sacs plastiques », visant à sensibiliser le grand public sur l'impact de ces sacs et la nécessité de réduire leur utilisation.

Etudiants du DESS Ressources Naturelles et Environnement de la Faculté des Sciences - Nancy I, nous avons été sollicités par l'association MIRABEL-LNE (Fédération Lorraine des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement) pour participer à cette opération. Notre travail consiste à réaliser un sondage dont l'objectif est de connaître les modes de consommation des sacs plastiques, ainsi que de sensibiliser le public sur l'existence d'alternatives, notamment celles proposées par votre enseigne. Vous trouverez, ci-joint, un exemplaire du questionnaire proposé.

Afin de mener à bien cette étude, nous souhaitons obtenir votre autorisation pour proposer ce questionnaire à vos consommateurs.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et sommes prêts à vous rencontrer si vous en exprimez le désir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Etude de cas « Prévention des déchets »
preventiondechets@yahoo.fr

C. ALLAIN M. BRIAND T. SEDLBAUER

P.J. : 1 exemplaire du questionnaire destiné aux consommateurs ;
1 exemplaire de la plaquette d'information destinée aux personnes sondées.

Annexe 5 : Lettre de demande d'autorisation de sondages « Stop Pub ».

Etude de cas « Prévention des déchets »
Université Henri Poincaré - Nancy I, Faculté des Sciences
Secrétariat du DESS « RNE », Mlle Christelle KNOBLOCH
BP 239 - 54506 Vandoeuvre-Lès-Nancy
Tél. : 03 83 68 47 64

Vandoeuvre-Lès-Nancy, le 1er mars 2004.

A l'attention de la Direction.

Objet : Opération « **Stop Pub** »
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Madame, Monsieur,

le ministère mène actuellement une opération intitulée « **Stop Pub** ». Le principe de cette opération est l'évaluation du niveau de sensibilisation à la problématique des courriers non adressés par l'intermédiaire d'une enquête auprès d'un échantillon de la population. Ci-jointe une plaquette de sensibilisation réalisée par nos soins.

Etudiants du DESS Ressources Naturelles et Environnement de la Faculté des Sciences - Nancy I, nous avons été sollicités par l'association MIRABEL-LNE (Fédération Lorraine des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement) pour participer à cette opération.

Notre travail consiste à réaliser un sondage dont l'objectif est de réaliser un état des lieux quand au niveau de sensibilisation des particuliers sur ces courriers non adressés. Vous trouverez, ci-joint, un exemplaire du questionnaire proposé.

Afin de mener à bien cette étude, nous souhaitons obtenir votre autorisation pour proposer ce questionnaire à vos consommateurs.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et sommes prêts à vous rencontrer si vous en exprimez le désir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Etude de cas « Prévention des déchets »
Yu Bo, Emilie Loutfi, Mélanie Thomas

preventiondechets@yahoo.fr

P.J. : 1 exemplaire du questionnaire destiné aux consommateurs ;
1 exemplaire de la plaquette d'information destinée aux personnes sondées.

Annexe 6 : Plaquette de sensibilisation « Réduction des sacs plastiques ».

Réduction des SACS PLASTIQUES

La Fédération Lorraine des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement, 
MIRABEL-LNE vous invite à adopter un comportement plus éco-citoyen, notamment grâce à la réduction des sacs plastiques jetables ou à usage unique.
 Cette opération vise à sensibiliser le public sur l'impact de ces sacs et la nécessité de réduire leur utilisation.

Etat des lieux

18 MILLIARDS / AN
nombre de sacs plastiques distribués en France

100 à 400 ans
temps de dégradation d'un sac

20 minutes
temps moyen de collecte

1 seconde
temps de dégradation d'un sac

Halte...

... au **GASPILLAGE**
 Nombre inutile de consommation des sacs plastiques (pas problème !)
 Réduction du nombre de sacs =
 Réduction de l'impact environnemental

... à la **POLLUTION**
 Directe, par l'abandon des sacs dans l'environnement (dégradation du paysage et risques pour la faune).
 Indirecte, par l'émission de fumées toxiques générées par l'incinération des sacs.

... aux **COÛTS**
 Économiques : fabrication, collecte, élimination.
 Environnementaux : dépollution.
 Et ces coûts, nous les payons tous !

Alternatives

De nombreuses alternatives aux sacs plastiques sont d'ores et déjà mis à votre disposition par la grande distribution :

- les sacs rigides consignés,
- les sacs cabas,
- les cassolettes,
- les cagettes...

REFUSEZ LES SACS PLASTIQUES ET PRÉFÉREZ LEURS CES ALTERNATIVES !

Pour plus d'informations...
www.mirabel-lne.fr
preventiondechet@yahoo.fr

Réalisation : C. Allain - H. Bissot - T. Sedbasse
 BE50 Fédération Nationale de l'Environnement
 BPL/UMF/Scap / L'Innovati M&C

Annexe 7 : Plaquette de sensibilisation « Stop Pub ».

Opération Stop Pub

L'association Lorraine de protection de la nature et de l'environnement, 
MIRABEL-LNE, vous invite à adopter un comportement plus éco-citoyen, notamment grâce à la mise en place de l'opération **Stop Pub**.
 Cette opération vise à sensibiliser et informer le public sur les courriers non adressés dans les boîtes aux lettres et la mise à disposition d'un autocollant permettant aux ménages le désirant de ne plus en recevoir.

Quelques chiffres

Coût d'élimination de ces publications = 4 €/an/ménage

3 kg de publications/mois/boîtes aux lettres :

1 tonne de papier = 10 arbres + 1,5m³ d'eau + 6000 kWh (d'électricité)

Les conséquences ...

...**économiques** : les publicités augmentent le volume des ordures ménagères qui se traduit par l'augmentation de la taxe de ramassage.

...**environnementales** : puisque la fabrication de papier gaspille de l'eau, de l'énergie et des arbres.

Les courriers non adressés **gênent les gens qui ne souhaitent pas les recevoir**

- ils encombrèrent inutilement les boîtes aux lettres pour celui qui ne les lit pas,
- ils signalent l'absence de celui qui part quelques jours,
- par temps de pluie, ils mouillent le courrier personnel.

Pour plus d'informations...
www.mirabel-lne.fr
www.frappa.org
preventiondechet@yahoo.fr

Autocollant Stop Pub

Actuellement le **Ministère de l'Écologie et du Développement Durable** s'est fixé à un logo national.

Il existe déjà des autocollants distribués dans plusieurs villes par l'association **Frappa Drôme**.

Comment se procurer l'autocollant Stop Pub ?

1,5 € en timbres le lot de 3 autocollants;
 3 € les 10 (6 € les 20) ;
 50 autocollants et plus : 10 €.

Envoyer à la Frappa (voir site internet), une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

Etude de cas « Prévention des déchets »
Université Henri Poincaré - Nancy I, Faculté des Sciences
Secrétariat du DESS « RNE », Mlle Christelle KNOBLOCH
BP 239 - 54506 Vandoeuvre-Lès-Nancy
Tél. : 03 83 68 47 64

Vandoeuvre-Lès-Nancy, le 1er mars 2004.

A l'attention de la Direction.

Objet : Opération « Réduction des sacs plastiques »
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Madame, Monsieur,

le ministère mène actuellement une opération intitulée « Réduction des sacs plastiques », visant à sensibiliser le grand public sur l'impact de ces sacs et la nécessité de réduire leur utilisation.

Etudiants du DESS Ressources Naturelles et Environnement de la Faculté des Sciences - Nancy I, nous avons été sollicités par l'association MIRABEL-LNE (Fédération Lorraine des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement) pour participer à cette opération.

Le but de notre travail est de recueillir des informations sur les modes de consommation des sacs plastiques, ainsi que de sensibiliser le public sur l'existence d'alternatives, notamment celles proposées par votre enseigne.

Dans le cadre de cette opération, nous recueillons l'avis des distributeurs de sacs plastiques. C'est pourquoi, nous vous proposons, en pièce jointe, un questionnaire à votre attention, intitulé « Sondage distributeurs ».

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir le compléter et de le retourner à l'adresse suivante, avant le **8 mars** :

*Université Henri Poincaré - Nancy I, Faculté des Sciences
Secrétariat du DESS « RNE », Mlle Christelle KNOBLOCH
Etude de cas « Prévention des déchets »
BP 239 - 54506 Vandoeuvre-Lès-Nancy*

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et sommes prêts à vous rencontrer si vous en exprimez le désir.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

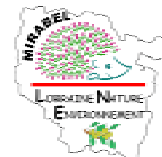
Etude de cas « Prévention des déchets »
preventiondechets@yahoo.fr
C. ALLAIN M. BRIAND T. SEDLBAUER

P.J. : 1 questionnaire à l'attention du responsable du magasin.

Etude de cas « Prévention des déchets »
Université Henri Poincaré – Nancy I,
Faculté des Sciences
Secrétariat du DESS « RNE »
BP 239 – 54506 Vandoeuvre-Lès-
Nancy
Tél. : 03 83 68 47 64

**EDEN - Entente pour la Défense de
l'Environnement Nancéen**
Association agréée pour la
protection de la nature et de
l'environnement
MJC Lillebonne 14 rue du Cheval
Blanc 54000 NANCY – Tél. : 03 83
27 29 02

**MIRABEL-Lorraine Nature
Environnement**
Fédération des APNE lorraines
83 rue de Vél
55 000 Bar le Duc
Tél. : 03 29 46 40 00



Nancy, le 12 mars 2004

Monsieur André ROSSINOT,
Président Communauté Urbaine du Grand
Nancy
22-24 viaduc Kennedy CO n° 36
54035 NANCY CEDEX

Objet : Opération « Stop Pub »

Monsieur le Président,

En rapport avec la campagne ministérielle de "réduction des déchets" et en partenariat avec les associations France Nature Environnement, MIRABEL-LNE et EDEN, des étudiants de la faculté des sciences Nancy I réalisent dans le cadre de leur DESS, une action concernant les publicités dans les boîtes aux lettres. Il s'agit du « Stop Pub ».

L'objectif du « Stop Pub » :

L'opération « Stop Pub » a pour but de donner la possibilité à ceux qui le désirent, de ne plus recevoir les publicités et journaux d'annonces distribués systématiquement à chaque foyer d'une localité. Pour cela, il suffit de coller sur sa boîte aux lettres la pastille autocollante "StoPub", qui proclame : **"Non à la publicité et aux journaux d'annonces, Oui à l'information municipale".**

Ces publicités ont un coût :

Sachant que 42 Kg de publicités par boîte aux lettres sont distribuées tous les ans, ce qui représente quelque 4 965 tonnes par an pour l'agglomération du Grand Nancy, et que l'élimination coûte en moyenne 100 €/tonne*, il est dépensé près de 500 000 € pour le traitement de ces seuls courriers.

* (source : ADEME - Octobre 2000 : le courrier non adressé, synthèse et rapports d'études).

Vous pouvez économiser 150 000 €, voire plus :

Au vu des enquêtes effectuées dans le cadre de notre étude, près de 30% de la population serait intéressée pour ne plus recevoir ces publicités, ce qui représenterait une économie pour la collectivité de l'ordre de 150 000 €

Une action efficace :

Des opérations du même type ont été déjà mises en place : En France de nombreuses mairies de la Drôme, en partenariat avec l'association Frapna Drôme, ont mis à disposition de la population des autocollants « Stop Pub ». En Belgique, plus de 12% de la population a adopté cet autocollant. Les résultats de ces démarches sont positifs : le dispositif, qui a fait ses preuves depuis maintenant 10 ans, est désormais reconnu.

Cet autocollant a de multiples avantages :

- il est rentable immédiatement : pour 0,20 € il permet d'économiser environ 4 € en taxes d'ordures ménagères par boîte aux lettres et par an.
- il simplifiera la vie quotidienne de la fraction de la population qui, ne lisant pas ces publicités, aimerait ne plus les recevoir.
- il ne gêne aucunement les adeptes de ces publications, qui continueront à les recevoir.

La mise en place :

Pour permettre à vos concitoyens qui ne souhaitent plus recevoir les courriers non adressés dans leur boîte aux lettres, nous vous proposons de leur faire connaître l'autocollant "Stop Pub" par l'intermédiaire du Bulletin d'Information de la Communauté Urbaine par exemple, relayé éventuellement par les bulletins municipaux des communes de l'agglomération, ou de réaliser un communiqué de presse et de distribuer l'autocollant à l'accueil des mairies de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, ainsi que par la Maison de la Propreté. Nous vous proposons également une exposition que nous avons réalisée avec l'aide des associations FNE et MIRABEL-LNE.

Si vous souhaitez nous rencontrer pour mettre en place cette opération, ou pour de plus amples explications, nous serions ravis de convenir d'un rendez-vous dans les prochains jours, ou de vous accueillir à l'université des sciences Henri Poincaré à Nancy lors de la présentation de notre étude le mardi 23 mars à 11h00 (l'horaire peut être modulable).

La commande des autocollants :

Pour vous procurer des autocollants "StoPub",
Et les mettre à disposition de vos concitoyens par l'intermédiaire de points de distributions (mairies, maison de la propreté...), contactez la FRAPNA :
FRAPNA Opération "StoPub" 9, rue du Lycée -26000- Valence
Tél. : 04 75 81 12 44
Email : frapna-drome@frapna.org
Tarif : 3 € les 10
0,20 € l'unité pour les quantités supérieures à 50.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour les étudiants
« Prévention des déchets »
DESS RNE Nancy
Bo Yu, Loutfi Emilie, Thomas Mélanie

Pour l'association EDEN
Serge HERBUVAUX

Annexe 10 : Contacts.

Benoît BRONIQUE - animateur réseau
associatif régional
MIRABEL-Lorraine Nature Environnement
83, rue de Vée
55 000 Bar le Duc
Tél. 03 29 46 40 00
Fax 03 29 76 83 68
E mail : mirabel-lne@wanadoo.fr
Web : www.mirabel-lne.fr.st

Catherine ROLIN - Responsable Stop Pub
FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection
de la Nature) Drôme
9, rue du Lycée
26000 Valence
Tél. : 04 75 81 12 44
Fax : 04 75 81 14 73
E mail : crolin@club-internet.fr
Web : www.frapna.org

Christophe DOUKHI-DE BOISSOUDY
Novamont France
49, rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
Tél. : 01 45 88 01 75
Fax : 01 53 62 02 91
E mail : cdbmb@club-internet.fr
Web : www.novamont.com

Nathalie VILLERMET - Chargée de mission
Réseau Déchets
France Nature Environnement
Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75 231 Paris cedex 05
Tél. : 01 47 07 22 35
Fax : 01 43 36 84 67
E mail : dechets@fne.asso.fr
Web : www.fne.asso.fr

S. HERBUVAUX, J. LEBAS
EDEN
Entente pour la Défense de l'Environnement
Nancéien
MJC Lillebonne
14, rue du Cheval Blanc
54000 Nancy
Tél. : 03 83 27 29 02
E mail : as.eden-arobase-free.fr
Web : http://as.eden.free.fr

J-P. VALENTIN
Communauté Urbaine du Grand Nancy
Pôle Services Urbains
Secteur « Propreté Déchets »
24, Viaduc Kennedy - c.o. 36
54035 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 91 83 91
Fax : 03 83 91 83 96
Web : www.grand-nancy.org